

**ÉTUDE DE DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION  
17 FÉVRIER 2015, 18 H 00**

**PRENEZ AVIS** que des demandes de permis de démolition d'immeubles situés sur les lots 1 574 347 et 1 574 346 et 1 574 345 et 5 474 750 du cadastre du Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. Ces immeubles portent respectivement les numéros civiques suivants : 4711, rue Sainte-Émilie, 4715, rue Sainte-Émilie, 4727, rue Sainte-Émilie et 563, rue de la Congrégation.

Conformément à la section IV du *Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement* (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

Le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 17 février 2015 à compter de 18 h 00, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage. Le déroulement de la séance est prévu comme suit :

**18 h 00 : 4711, 4715, 4727, rue Sainte-Émilie**  
**19 h 30 : 563, rue de la Congrégation**

Conformément à l'article 12 du règlement précité, toute personne qui désire s'opposer à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, H4C 2K4, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Montréal, le 5 février 2015

Pascale Synnott, avocate  
Secrétaire d'arrondissement